

Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 23 janvier à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/01/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Benoît GOUBAND, David JARRY, Benoît LOISEAU, Thomas MICHONNEAU.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2025-005 Location logement n° 4 résidence Bellevue Mr PIPET Claude

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Mme DUPONT locataire du logement n° 4 de la résidence Bellevue est décédée le 18 décembre 2024.

Mme VINCENDEAU Henriette, domiciliée au Breuil Bernard, souhaite louer le logement à compter du 1^{er} décembre 2022.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire :

ACCEPTE de louer le logement T2 mentionné ci-dessus, à Mme Henriette VINCENDEAU à compter du 1^{er} décembre 2022. Le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance, est fixé à 366 €, auquel s'ajoutent des charges pour 87 € / mois. Il sera révisable chaque année au 1^{er} avril par décision de la copropriété de la Résidence Bellevue.

AUTORISE le maire à signer le bail de location avec Mme Henriette VINCENDEAU, sur les bases énoncées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Thomas MICHONNEAU



LARGEASSE, le 23 janvier 2025
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

